



Rédaction & Édition  
Mairie de Pencran  
Mail :  
mairie.pencran@wanadoo.fr



Toutes les infos  
www.pencran.fr  
de la commune sur



## SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE  
CONSEIL MUNICIPAL  
VIE MUNICIPALE  
ACCUEIL DE LOISIRS  
JARDIN D'ENFANTS  
VIE ASSOCIATIVE  
ECOLE  
LES PENCRANAIS AU COURS DE L'ÉTÉ  
PETITES ANNONCES  
LE SAVIEZ-VOUS ?

## PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Le Maire reçoit sur RDV :  
Du lundi au samedi : de 9h à 12h  
Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

**Lucien VIGOUROUX** : Voirie, Eau & Assainissement.

**Chantal GOUEZ** : Enfance & Jeunesse.

**Roseline EMILY** : CCAS, Information & Relation avec les associations.

**Jean Claude LARVOR** : Bâtiments.

**Jeannine MARTIN** : Urbanisme & Environnement.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

**Du lundi au jeudi :**

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

**Le vendredi :**

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

**Le samedi :** 9h – 12h

## NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Centre de loisirs : 09 60 54 23 03

## Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 16 juin 2011

Nitrates (NO<sub>3</sub>) : 28 mg/l (limite de qualité : 50 mg/l) Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie.



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### ÉTAT CIVIL

**Naissances** : Clélia LABAT, 18 rue des Cerisiers, née le 27 juin  
Manon GOURHANT, Botcaërel, née le 1<sup>er</sup> juillet  
Théo, Alex KERMOAL, 6 rue de Brocéliande, né le 18 juillet  
Liyam, José, Bernard SALAUN, place du bourg, né le 5 août



### Mariages

Charlène GEFFRAY et Steven SÉNÉ, 7 rue Eric Tabarly, le 2 juillet  
Elodie PINVIDIC et Richard CALVARIO MARQUES, Kermadec, le 16 juillet

### URBANISME

#### Permis accordés :

ROLLAND Josiane, Kéroullé, construction d'un carport et extension de l'habitation  
SCI HEPA, 26 rue de l'Elorn, construction de 3 maisons d'habitation

#### Non-oppositions aux déclarations préalables de travaux :

ARNAUD Philippe, 4 rue des Cerisiers, pose d'un portail coulissant  
LEFEBVRE Henri, 6 impasse des Frênes, édification d'un muret  
LABAT Philippe, 18 rue des Cerisiers, pose d'un portail  
PENEAUD Vincent, 21 rue des Cerisiers, pose d'un portail et d'une clôture  
HERVÉ Marcel, Hellez Vian, édification d'une clôture et création d'une fenêtre  
JAFFREDOU Yvonne, 6 route de Kerlois, aménagement du garage en pièce habitable et remplacement des fenêtres.

### Transport scolaire

#### - Secteurs Bourg / Kerlois

Transport LABAT - Contact : 02 98 28 03 83  
Départ matin : Bourg - 7h25 / Kerlois - 7h30  
Retour du Family : 18h

#### - Secteurs Kermalguen / Keranhoat

Cars de l'Elorn - Contact : 02 98 68 31 00  
Départ matin : Kermalguen - 7h23 / Keranhoat - 7h15  
Retour du Family : 17h40 (arrêt supplémentaire à Kéraoul)

Autre horaire de retour du Family : 16h20

### Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes nés en septembre 1995 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille. L'aestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

### Révision des listes électorales - avis aux électeurs

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec la mairie avant le 31/12/2011, s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office.

Les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Pièces à produire à l'appui d'une demande d'inscription : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + justificatif de domicile.

### Dates à retenir :

Samedi 3 septembre : Forum des associations de 10h à 12h30

Lundi 5 septembre : Rentrée des classes

Vendredi 23 septembre : Projet bibliothèque réunion en mairie à 18h.

Dimanche 25 septembre : Auto-cross à Kermadec.

Lundi 26 septembre : Calendrier des associations à 20h30 en mairie.

## **Extrait du compte-rendu de la séance du 29 juin 2011 – 18h**

Absents : B. PREINCE et J. LE FUR, excusés, ont donné procura-tion respectivement à J. CRENN et J.C. LARVOR. E. PETTON ab-sent en début de séance. Secrétaire de séance : J.P. LE BOURDON.

### **Convention avec le refuge du Petit Minou – Plouzané**

Afin de limiter la divagation des animaux, il est proposé au Con-seil de confier les animaux errants capturés au refuge du Petit Mi-nou, géré par la Société du Léon pour la Protection des Animaux. Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec le refuge pour un montant annuel de 0,23 €/habitant. POUR : 17.

### **Participation forfaitaire aux charges de fonctionnement de l'Ecole Sainte Anne à Saint Thonan**

M. le Maire de Saint Thonan demande de participer aux frais de fonctionnement de l'école Sainte Anne de Saint Thonan car un en-fant pencranais y est scolarisé. Le Conseil décide d'allouer un mon-tant de 150 € au prorata du temps de présence de l'élève dans ce◊e école. POUR : 17.

### **Information sur le programme voirie 2011**

Arrivée de E. PETTON.

L. VIGOUROUX présente les travaux qui seront effectués dans le cadre du marché à bons de commande, sur 2011 : signalisations diverses, réparation du chemin rural de Keroullé, VC n°5 : enrobé sur tro◊oirs, VC n°1 : tro◊oirs de Kermalguen, réparation du che-min rural : Hellez Vraz, tro◊oirs Impasse des Genêts, dispositif provisoire de ralentissement des véhicules rue des Bruyères.

### **Proposition de mise en place d'un PUP sur le secteur de Kéroullé**

Une demande de permis d'aménager a été déposée pour 4 lots à bâtir à Kéroullé. Lors de l'instruction du permis , il est apparu qu'une extension du réseau d'eaux usées serait nécessaire dans ce secteur ainsi qu'une extension des réseaux d'alimentation en eau potable, d'Electricité et Réseaux de France et la réfection d'un che-min rural. L. VIGOUROUX propose de me◊re à la charge du de-mandeur une part de ce◊e extension par le biais du projet urbain partenarial (PUP). Pour ce faire, le Maire est autorisé à négocier et signer une convention. POUR : 18.

### **Convention avec la restauration scolaire de Landerneau**

Afin de répondre occasionnellement aux besoins de restauration scolaire, Jardin d'Enfants et ALSH quand le cuisinier est indispo-nible (congés, formation, ...), il est proposé d'adopter une con-vention annuelle avec le service de restauration scolaire de Lan-derneau. La convention précise les modalités d'intervention, les délais pour passer les commandes et fixe le tarif unitaire du repas à 3,72 €. POUR : 18.

### **Budget eau potable : décisions modificatives**

Le budget doit être modifié pour reversement de l'agence de l'eau et dotation aux amortissements d'un total de 21 876 €. Ce montant est équilibré par les comptes de taxes et redevances, autres mar-chandises. POUR : 18.

### **Budget assainissement : décisions modificatives**

Le budget doit être modifié pour reversement de l'agence de l'eau et dotation aux amortissements pour un montant total de 8 996 €. Ce montant est équilibré par les comptes de taxes et redevances, virement à la section d'investissement. POUR : 18.

### **Financement du tracteur tondeuse**

Après négociations, l'achat d'un tracteur tondeuse a été concrétisé auprès de la SOFIMAT pour un montant de 14 000,00 € HT, finan-cement à taux 0 sur 42 mois inclus. POUR : 18.

### **Mise en place du Conseil du Jardin d'Enfants**

Afin d'a◊ribuer les places au Jardin d'Enfants et d'effectuer le suivi

de la structure, il est proposé de me◊re en place un Comité dénom-mé « Conseil du Jardin d'Enfants ». Il sera composé du Maire, de l'Adjointe en charge de la Petite Enfance, de la Directrice du Jardin d'Enfants et d'un représentant des familles. POUR : 18.

Il est rappelé quelques critères de priorité pour l'a◊tribution des places : le nombre de jours de présence hebdomadaire de l'enfant à compter de septembre 2011, la priorité aux Pencranais, etc...

### **Proposition de grille tarifaire du séjour ALSH à Carhaix**

Un groupe de 15 enfants de 7 à 11 ans partira en mini-séjour au Camping de la Vallée de l'Hyères à Carhaix-Plouguer du 16 au 19 août 2011. Le Conseil décide de fixer les tarifs du séjour selon le quotient familial. POUR : 18.

QF 1 : 60 € / QF 2 : 70 € / QF 3 : 80 € / Extérieur : 90 €.

### **Projet de centrale à cycle combiné gaz dans l'aire de Brest - col-lectif GASPARE**

L'Etat, le Conseil Régional de Bretagne, l'ADEME, l'Agence Natio-nale pour l'Amélioration de l'Habitat et RTE envisagent la cons-truction d'une centrale à cycle combiné gaz en Nord-Finistère afin de couvrir les besoins énergétiques du territoire.

Le Conseil décide de soutenir la saisine, par le Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergé-tique), de la Commission Nationale des Débats Publics sur ce pro-jet de construction. POUR : 18.

### **Avis sur le projet de schéma départemental de coopération inter-communale**

M. le Préfet du Finistère recueille l'avis des collectivités locales sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommu-nale. Après en avoir délibéré, le Conseil décide : d'éme◊re un avis défavorable à la dissolution du Syndicat d'Informatique du Finis-tère, de s'abstenir sur la dissolution du SDEF (syndicat départe-mental d'électrification du Finistère), d'éme◊re un avis défavo-rable à la création d'un syndicat départemental ou nord finistérien pour la distribution de l'eau potable, d'éme◊re un avis favorable à la prise en charge par l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) de la compétence assainissement. POUR : 18.

### **Contractualisation d'un emprunt de 281 000 €**

Afin de financer les travaux de la VC 1, plusieurs organismes fi-nanciers ont été sollicités. Le Conseil retient la proposition du CMB et autorise le Maire à signer le contrat pour un montant de 281 000€, emprunt réalisé sur 15 ans au taux fixe de 4,01 %, avec remboursements annuels. J. CRENN, Maire, ne prend pas part au vote ? POUR : 16

## **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

### **Urbanisme : J. MARTIN**

Commerce au bourg de Pencran : la CCI a été sollicitée afin de réfléchir à l'opportunité d'ouvrir un commerce type boulangerie au bourg de Pencran : il n'y a pas de candidat potentiel actuelle-ment et les investissements pourraient monter jusqu'à 100 000 € pour l'équipement d'un local.

Zones humides : la commune doit réaliser l'inventaire des zones humides. Il sera réalisé par le Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE) dans le cadre d'une démarche entreprise sur l'ensemble du territoire concerné par le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Elorn (SAGE Elorn). (Cf. h◊p://zonesthumides29.fr). L'objectif est de réaliser une cartographie détaillée des zones hu-mides de la commune qui sera notamment intégrée dans les docu-ments d'urbanisme et qui perme◊ra la mise en place d'un plan de gestion des zones humides à l'échelle des bassins versants.

Point sur l'avancement des travaux dans les lotissements : Ter-roir de Kermadec, Garennes, Feunteun Marie.

## CONSEIL MUNICIPAL

**Communication : R. EMILY**

Cartes postales : elles sont en vente au Couleur Café et à l'église.

**Enfance Jeunesse : C. GOUEZ**

ALSH : à ce jour, 13 jours sur 19 jours ouverts sont complets en juillet. En août, 8 jours sur 10 jours ouverts sont déjà complets.

**Voirie Travaux : L. VIGOUROUX**

Enfouissement de réseaux : accord de principe pour Kermaria.

Télérelève des compteurs d'eau : 360 € HT annuels.

VC 1 : réunion de préparation de chantier le 6 juillet à 14h.

Drainage dans le périmètre de captage : réalisé par l'entreprise CORBE

Information sur des raccordements aux réseaux d'eaux usées de riverains au lotissement Les Garennes ainsi qu'au réseau de la Roche Maurice pour un riverain.

**Bâtiments : J.C. LARVOR**

arc en ciel : moins value sur le lot étanchéité de 7 841 €. Les lots peinture et menuiseries extérieures sont en cours d'analyse.

La Société AGELEC a posé un nouveau réseau informatique à la mairie

L'entreprise MISMO va installer un serveur de sauvegarde les 11 et 12 juillet pour un montant de 3 904,56 € HT.

Habillage plafond Couleur Café : 1 237,72 € HT.

Parents d'élèves : installation prochaine d'un nouveau local de stockage de leur matériel.

Salle de Sports : réfection des tracés des terrains de badminton (passage à 4 terrains) début juillet.

Le Maire fait part de l'embauche prochaine d'une 4<sup>ème</sup> personne au service administratif (poste vacant et budgété). Il est nécessaire d'avoir une personne à l'accueil de la population. Celle-ci permettra de dégager du temps pour le travail conséquent de facturation et d'urbanisme dû au développement démographique de la commune.

**Questions diverses**

Guylaine SENE fait part de la volonté de Pencranais prêts à se rendre disponibles pour la mise en service d'une bibliothèque. Le Conseil la charge d'organiser une rencontre avec toutes les personnes intéressées par ce projet dès la rentrée de septembre.

*L'ensemble du compte-rendu est consultable en mairie.*

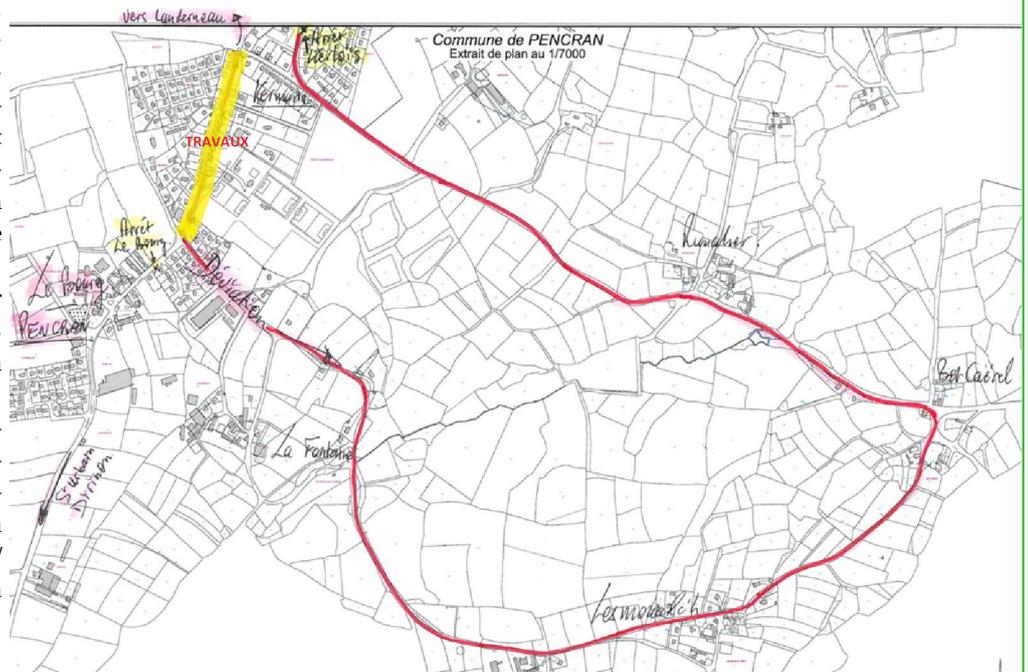
## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### Travaux de réhabilitation de la VC 1

Les travaux de réhabilitation de la VC1 ont commencé le lundi 29 août pour une durée de 8 semaines. Le tronçon concerné allant du rond point de Kermaria jusqu'à la Croix, route de la fontaine, est interdit à la circulation jusqu'à fin septembre. Début octobre et jusqu'à la fin des travaux la circulation sera autorisée par « alternat ».

Toutefois les riverains pourront accéder à leurs habitations, en voiture, en dehors des horaires de travail des entreprises à savoir : avant 8h du matin et après 18h.

Une déviation est mise en place par Botcaërel, lesmoualc'h, la fontaine, Ty Marie. Nous invitons les Pencranais à emprunter cette déviation « officielle » et à respecter la limitation de vitesse à 70 km/h mise en place spécialement, pendant la durée des travaux, sur ce tronçon.



## VIE MUNICIPALE

### Projet de bibliothèque

Afin de répondre aux suggestions de plusieurs Pencranais, la Municipalité étudie la création éventuelle d'une bibliothèque. Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de bien cerner les besoins et de maîtriser l'organisation d'un tel projet.

Nous proposons une réunion de présentation et d'échanges sur ce projet : ouvrages, dons, achats, jours et heures d'ouverture, bénévoles, informatisation, etc... Elle aura lieu le vendredi 23 septembre à 18h en mairie.

Si vous ne pouvez pas assister à la réunion mais que vous êtes intéressé par le projet, n'hésitez pas à faire connaître vos points de vue par un mot dans la boîte aux lettres de la mairie, par internet ou par le biais d'une autre personne. Vous pourrez également donner votre avis sur le stand que la Municipalité tiendra au forum des associations.

Toutes les personnes intéressées à des degrés divers sont les bienvenues.

## L'été à l'Accueil de loisirs de Pencran

Durant tout l'été, l'équipe d'animation a proposé aux enfants de découvrir leurs héros préférés. En s'inspirant de plusieurs dessins animés, Marine, Alexandre et Yanna, ont mis en place des animations. Au début du mois de juillet, ils ont choisi de rendre à l'honneur *Alice au pays des merveilles* et *la Belle et la Bête* en créant un jeu de cartes géant, en faisant une partie de croquet, en fabriquant la famille de Madame Samovar et Zip... La deuxième semaine, c'est Blanche-Neige qui s'est invitée à l'Accueil de loisirs avec ses sept nains. Pour la protéger, les enfants ont dû défier la méchante sorcière, ce fut l'occasion de goûter des pommes et de choisir sa variété de pomme préférée. *Charlie et la chocolaterie* ont ensuite fait saliver les enfants tout au long de la troisième semaine... Mais grâce au ticket d'or retrouvé lors de la chasse au trésor, les enfants ont eu accès au chocolat de Willy Wonka. Pendant la semaine, ils ont donc fabriqué des sucées en chocolat, visité une chocolaterie brestoise et goûté de nombreux chocolats pour élire leur préféré. Fin juillet, les super-héros ont fait de l'accueil de loisirs leur quartier général.



Durant le mois de juillet, les enfants sont sortis du centre. Ils se sont rendus à Brest, en train, pour visiter l'exposition et le simulateur du Tramway. Ils sont aussi allés au festival Kann Al Loar où ils ont découvert de nouvelles activités (échecs bretons, warhamer, danses et musique bretonnes...) avant d'aller voir le spectacle de Fulupik le Clown. A la fin du mois, ils ont joué avec les enfants de l'Accueil de loisirs de Landerneau autour du thème de l'exposition des 100 ans du mutualisme qu'ils ont visitée l'après-midi. Un grand jeu autour des pays du monde a marqué l'arrivée du mois d'août et la fermeture du centre.



Du 16 au 19 août, l'accueil de loisirs a proposé aux Pencranais de 7 à 11 ans de partir en mini-séjour « Aventure » à Carhaix. Au programme : tir à l'arc, labyrinthe parsemé d'énigmes et de défis, accrobranche entre 1 et 11 mètres de haut... frissons assurés.

Le séjour a connu un franc succès puisque seize enfants ont participé à l'aventure soit le nombre maximum pouvant être accueillis par Grégoire, Mélissa et Marine, les 3 animateurs en charge du séjour.

En plus de toutes les activités proposées, les enfants ont pu découvrir les joies du camping et de la vie en plein air. Ils ont tous appris à vivre en collectivité en effectuant tour à tour les tâches de la vie quotidienne.

Les enfants sont revenus de Carhaix tout bronzés et ravis par la grande aventure des vacances.



Au mois d'août, Mélissa, Annaïg et Marine ont continué à présenter les héros préférés des enfants.

D'abord Pocahontas est venue délivrer ses secrets pour construire les arcs et un radeau que les enfants ont fait flotter sur l'Elorn. Puis le Bossu de Notre-Dame, Esmeralda et leurs amis ont été invités au centre. A cette occasion les enfants ont pu faire un grand rallye-photo à Landerneau pour faire connaissance avec les statues et gargouilles de la ville.

Avant la rentrée scolaire, les enfants fabriqueront des pommes d'amour pour marquer la fin des vacances.





En juin et juillet, le Jardin d'enfants a proposé deux sorties aux enfants. Olivier TROADEC nous a gentiment accueillis dans sa ferme de Lesmoualc'h. Nous avons observé des cochons, des poules, des lapins, Etoile le cheval, Ode et la bique et le tracteur. C'était une journée très riche en découvertes. Nous avons également passé une matinée à l'aire de jeux de Keranna et piqué-niqué sur place.



**Important :**

Le Jardin d'enfants est la recherche de vêtements pour filles de 2-4 ans (culottes, chaussures, tee-shirt et pantalons).

**VIE ASSOCIATIVE**

**Les Sentiers de Pencran**

Les membres de l'association ont remis en état la Fontaine de la Vierge que vous pouvez visiter au cours de vos randonnées sur les chemins de notre commune.



**Les Petites Canailles**

Le 28 juin toutes les assistantes maternelles adhérant à l'association des Petites Canailles de Landerneau, dont une douzaine de Pencran, ont donné leur spectacle de fin d'année avec les enfants qu'elles gardent. Tous les parents étaient présents pour applaudir leurs enfants, fiers de monter sur la scène pour mimer et chanter les refrains appris sous la houlette de Yolène PERRU, animatrice musicale, qui les accompagnait à la guitare. Les élèves de l'école de musique se sont produits à l'issue du spectacle.



**FNACA - Sortie annuelle à Lorient**

Le 10 juin à 8h, 31 personnes ont pris place dans un car spécialement affrété par le comité local pour sa sortie annuelle qui les a conduits dans la région de Lorient.

A l'arrivée au port de Lorient, une visite commentée de la rade à bord d'une vedette était proposée aux participants. C'est ainsi qu'ils virent défilier sous leurs yeux le port militaire avec la fameuse base sous-marine édifée par les Allemands durant la seconde guerre mondiale, le port de commerce et le port de pêche, le second de France après Boulogne.

Après cet agréable périple d'une heure et demie sur l'eau et un bon repas pris dans un restaurant à Kervignac, l'après-midi fut consacré à la découverte de la citadelle de Port-Louis. Superbe architecture militaire du 17<sup>ème</sup> siècle, la citadelle avait pour mission la protection du port de Lorient dans les siècles passés. Dans ses locaux le musée de la Compagnie des Indes témoigne de l'intense activité commerciale qui unissait « L'Orient » aux pays d'Extrême-Orient.

Au terme de cette journée sympathique et ensoleillée, à peine entrecoupée de quelques averses sur le chemin du retour, les participants se séparèrent dans la joie et la bonne humeur.

Le comité local de la FNACA donne désormais rendez-vous aux amateurs de danse le dimanche 9 octobre prochain pour son thé dansant annuel.



## VIE ASSOCIATIVE

### USP

US Pencran - jeunes

#### Les entraînements reprennent le samedi 3 septembre à 13h30

- Catégorie U7-U8 (nés en 2005 et 2004)
- Catégorie U9 (nés en 2003)
- Catégorie U10-U11 (nés en 2002 et 2001)
- U12-U13 (nés en 2000 et 1999)
- Les catégories U15 et U17 ont déjà repris l'entraînement les mardis et jeudis à 17h30.

Signatures de licences : Les joueurs doivent de se mére rapidement à jour au niveau des documents administratifs (demande de licence signée avec certificat médical + photo d'identité et paiement). Une permanence de signatures aura lieu le samedi 3 septembre à 13h30.

**Nouveaux joueurs et joueuses** : Si vos enfants sont intéressés par la pratique du football au sein de l'US Pencran, n'hésitez pas à venir aux dates d'entraînements pour leur mére de s'essayer à notre sport favori.

Par ailleurs, en ce e période où le football féminin a le vent en poupe, nous vous rappelons que jusqu'à 15 ans les filles peuvent participer en mixité avec les garçons. Plusieurs filles font déjà partie des équipes de l'US Pencran. N'hésitez pas à les rejoindre.

- **Catégorie U6 et recherche de dirigeants** : l'USP souhaite recon-

duire une catégorie de découverte du football pour les enfants nés en 2006 (U6). Au rythme d'un entraînement par semaine, tous les samedis de 13h30 à 15h00, ce e catégorie doit mére de s'initier et de découvrir le plaisir du football. Pour mére en place ce e catégorie et encadrer ces jeunes pousses, nous cherchons des dirigeants ou parents disponibles le samedi après-midi. Reprise prévue le samedi 10 septembre à 13h30.

De plus, nous recherchons des personnes disponibles en semaine ou le WE pour encadrer nos catégories de jeunes.

N'hésitez pas à nous contacter :

Stéphane MADEC : 02.98.85.01.27, [stephane29.madec@aliceadsl.fr](mailto:stephane29.madec@aliceadsl.fr)

Lionel BIAN : 06.86.50.43.03, [lionel.bian@wanadoo.fr](mailto:lionel.bian@wanadoo.fr)

**Equipe Loisirs** : Pour la saison 2011-2012, l'US Pencran met en place une catégorie Loisirs. Ouverte à tous (âgés de plus de 18 ans), ce e section vous permet de pratiquer le football dans un esprit convivial et de loisir. Les rencontres ont lieu le dimanche matin à partir de 10h. Pour pouvoir mére sur pied ce e équipe, les premiers volontaires ont besoin de renforts et de forces vives.

Contact : Ronan BALANANT [ronan.balanant@laposte.net](mailto:ronan.balanant@laposte.net) ou tél : 02.98.85.22.70, pour tout renseignement.

### Le Club des Aînés

- La sortie d'automne est programmée le vendredi 9 septembre : visite du Cap à la force du vent et de l'eau. Le tarif est de 40 € par adhérent. Règlement à l'inscription auprès de L. TOURBOT, tél 02 98 85 29 05, ou Y. GOASCOZ, tél 02 98 85 23 92.

Nos amis de St Urbain et Irillac feront partie du voyage.

- Le jeudi 22 septembre, le club organise un concours communal de belote en individuel pour adhérents et non adhérents, à l'Arc en ciel. Inscription à partir de 14h, mise 1,50 €. Pour plus de renseignements, s'adresser aux responsables F. KEREBEL, tél 02 98 85 38 16 ou L. TOURBOT, tél 02 98 85 29 05. Un casse-croûte sera offert à tous les participants.

### Gym'Club

Le Gym'Club de Pencran propose des cours de step (lundi - 19h/20h), gym tonique (mercredi - 19h/20h) et gym douce (jeudi - 9h45/10h45). Gym tonique le samedi matin de 9h30 à 10h30 (sous réserve d'un nombre suffisant d'adhérentes).

Prix de la licence : 60 € l'année.

Reprise des cours le 12 septembre.

Plus d'informations au Forum des Associations samedi 3 septembre.

Contact : Catherine HUAUME, présidente

Tél : 02 98 21 59 81

Mail : [catherine.huaume@orange.fr](mailto:catherine.huaume@orange.fr)

## ECOLE

### Spectacle de danse des CM2 et remise des agendas

Le jeudi 30 juin Le Maire, J. CRENN et C. GOUEZ, adjointe déléguée à l'école, ont assisté à un spectacle de danse donné par les élèves de CM2, dans la cour de l'école. Ils ont ensuite remis l'agenda scolaire 2011/2012 offert par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas à 28 élèves rentrant en 6<sup>ème</sup> et à 13 élèves rentrant en CM2.



### Rentrée sportive 2011 / 2012 : « Chèque Sport »

Vous aurez entre 16 et 19 ans en 2012. Profitez du Chèque Sport lancé par la Région Bretagne pour pratiquer en club le ou les sport(s) de votre choix, avec une réduction de 15 € par sport.

**Nouveauté** ce e année, le chèque sport est étendu aux jeunes de 19 ans !

Pour plus d'info : [www.bretagne.fr/chequesport](http://www.bretagne.fr/chequesport)



## LES PENCRANAIS AU COURS DE L'ÉTÉ...

### Peinture Christiane LE DUFF

Peintre et habitante de Pencran, Christiane LE DUFF a exposé une soixantaine de ses œuvres durant les mois de juillet et août au Point I à La Martyre.

Ses toiles ont la particularité d'être très diversifiées tant dans le choix des techniques, des couleurs, que des thèmes. Christiane LE DUFF passe de l'aquarelle à l'acrylique, du pastel à la peinture à l'huile. Elle alterne les paysages (campagne, bords de mer, sous-bois) fleurs, portraits, etc...

Contact : tél .02 98 85 36 12 ou email : [leduffchristiane@wanadoo.fr](mailto:leduffchristiane@wanadoo.fr)



Maël BOULCH

### Marche athlétique Maël BOULCH et Chloé SIMON

Le Pencranais Maël BOULCH, 21 ans, est rentré en Bretagne avec une médaille d'argent des championnats de France « espoirs - nationaux 2 » qui se sont déroulés à Compiègne les 23 et 24 juillet derniers. Maël BOULCH a opté il y a maintenant 6 ans pour la marche athlétique. Il a progressé très vite pour, il y a deux ans, décrocher sa première sélection en équipe de France, alors qu'il n'était que junior.

Après une préparation intense, notamment le long du chemin de halage à Landerneau, ce championnat de France de marche athlétique était pour lui l'occasion de faire mieux qu'en 2010 à Albi. Gêné par un point de côté, il finira sur la deuxième marche du podium en réalisant sa marche de 20 km en 1h34'26". Il n'a pas pu égaler son record personnel de 1h34'17" qu'il avait atteint en mars 2011

à Lugano en Suisse.

Chloé SIMON, Pencranaise évoluant également au club de Landerneau, avait aussi été sélectionnée pour les championnats de France Juniors.



Chloé SIMON (à droite)  
et Louise OFFREDO

### Patrimoine Clément QUERE

Déjà remarqué en 2009 pour avoir reçu le diplôme d'honneur du jeune citoyen, passionné d'histoire et de patrimoine, Clément QUERE est le plus jeune guide de la ville de Landerneau du haut de ses 11 ans et demi



### Cyclisme - Paris Brest Paris

#### Bernard MAGUET, Hervé SIMON, Frédéric LE BOT

Dimanche 21 août, trois Pencranais prenaient le départ de la fameuse épreuve cycliste Paris - Brest - Paris. Bernard MAGUET, Hervé SIMON et Fred LE BOT roulent dans les clubs de Landerneau et Plouédern. Ils ont terminé leur périple comme suit :

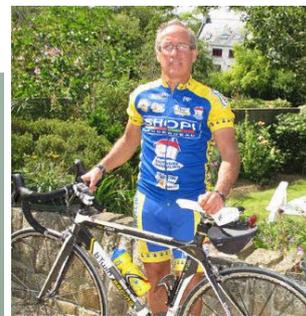
Bernard MAGUET en 65h08',  
Hervé SIMON en 62h03'  
Fred LE BOT en 53h59'.



Bernard MAGUET BRAVO A TOUS LES TROIS !



Fred LE BOT



Hervé SIMON

## PETITES ANNONCES

### Don du sang

Collecte de sang à LANDERNEAU à l'EHPAD an Elorn (maison de retraite), rue du Dr Pouliquen :

Lundi 19 sept. de 15h à 19h, mardi 20 sept. de 14h à 18h, mercredi 21 et jeudi 22 sept. de 8h à 12h.



### EMPLOI

La Société Marine Harvest Kritsen à Landivisiau recrute des opérateurs de production (mission longue durée) et des agents d'entretien / de propreté des locaux (mission de 6 semaines). Si ce/e offre vous intéresse, venez retirer votre dossier de candidature ou adresser votre CV et le/e de motivation à : Marine Harvest Kritsen, Service RH, ZA du Vern - 29404 Landivisiau Cedex.

**Hivernage.** Loue emplacements camping-cars, caravanes dans hangar clos à Pencran. Tél : 02 98 85 23 66

### ATTENTION - Arnaque à la location

En ce/e période estivale, la recherche de logement bat son plein et les fausses petites annonces aussi, avec des systèmes de paiement de loyer à échoir et des dépôts de garantie par « Mandat Cash Urgent ».

L'auteur de l'arnaque fouille ainsi dans les annonces des agences immobilières, récupère les données, photos et descriptifs et dépose le tout sur un site de petites annonces gratuites. Le prix de la location est généralement actif par rapport au descriptif de l'annonce. Ce type d'arnaque s'opère aussi pour la vente de véhicules notamment.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter une association de défense des consommateurs (ex : UFC Que-Choisir).

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## HISTORIQUE DE L'ÉCOLE DE PENCRAN

D'après les registres de délibérations de la municipalité de PENCRAN et les recherches de Lucienne MEAR.

### 1 - La première école



Les plus anciennes mentions de l'école de Pencran datent de 1837-1838 avec le nom de l'instituteur de l'époque, Jean-Claude PEDEL.

En 1843, le maire annonce que le bâtiment de l'école a « grand besoin d'avoir un plancher ou plafond de planches [i] ce lieu est

tout à fait glacial et ne peut manquer d'être insalubre vu que les élèves qui viennent de loin arrivent souvent tout en sueur et sont transis de froid par la suite, ce qui occasionne de fréquentes indispositions ». L'école comptabilise alors une trentaine de garçons (les filles ne sont pas encore scolarisées).

Dans une lettre du 31 janvier 1849, le Maire se plaint au préfet du fait que l'instituteur doit quitter Pencran car « le nombre de mètres cubes d'air est insuffisant dans l'école ». Il ne comprend pas « l'acharnement que l'on met à désorganiser l'école de Pencran, car c'est la troisième fois qu'on retire l'instituteur pour ne le remplacer que plus d'un an après ». Il est d'autant plus surpris que les deux tiers des écoles qu'il connaît n'ont pas le volume d'air suffisant. Le Maire signale que « l'école a fonctionné dans cette salle pendant plusieurs années et qu'il n'y a jamais eu d'épidémie ». L'école ne compte plus alors que 11 élèves car beaucoup d'enfants sont scolarisés chez les Frères de Landerneau.

En 1852 et jusqu'en 1880, l'école de garçons est mentionnée dans l'annuaire près de l'église. En 1862, malgré la vétusté du local et l'insalubrité, l'effectif augmente. On totalise 43 élèves (garçons).

En 1875, le Maire se plaint à l'inspecteur d'Académie de la mesure qui a été prise à la suite de la démission de l'instituteur, Monsieur LE MOAL. L'inspecteur souligne que « la classe est réellement dans un état pitoyable. C'est une pièce délabrée. En outre, l'instituteur habite à Landerneau, ce qui lui impose un trajet quotidien de 8 km » (rappelons qu'à cette époque, les automobiles n'existent pas encore !). L'école n'est, à ce moment là, fréquentée que par 15 élèves. En 1876, l'autorité administrative ferme l'école tant celle-ci présente d'inconvénients du point de vue de la convenance et de l'hygiène.

### 2 - La nouvelle école de garçons

La création d'une véritable « maison d'école » devient nécessaire. Déjà les parents la réclamaient en 1870. En 1876, la Municipalité envisage un emprunt. Le préfet du Finistère envoie alors une lettre au ministre de l'Instruction publique. Il y affirme que « le devis des travaux à exécuter s'élève à 8 356 francs y compris la valeur du terrain dont Monsieur le Maire de Pencran [le Comte De Lesguern] veut bien faire l'abandon gratuit à la commune. Pour couvrir la dépense, le Conseil municipal ne peut disposer que d'une somme de [i] 4 356 francs. Il existe donc un déficit de 4 000 francs ». Il demande donc au ministre d'accorder les fonds manquants.

L'accord du ministère permet de monter un projet de construction d'un bâtiment qui servira à la fois d'école et de mairie. Ce bâtiment existe toujours. A noter qu'en 1877, la pièce qui est aujourd'hui le bureau de la directrice était prévue pour être la cuisine de l'instituteur. Il deviendra plutôt, après intervention de l'administration, le secrétariat de la mairie. Cette « maison d'école » abritera donc la mairie et la classe au rez-de-chaussée et le logement de l'instituteur à l'étage. Il sera inauguré en 1880 et comptera 32 élèves.

Certains parents réclament alors une école de filles.

### 3 - La scolarisation des filles

Elle pose de sérieux problèmes, à cette époque. Un grand nombre de communes n'ont pas d'école spéciale pour les filles. Dans les petits villages, les filles restent donc privées de toute instruction ou sont « confrontées sans qu'on prenne toujours les précautions nécessaires, dans la même

salle que les garçons, ce qui présente, sous le rapport de la morale, de graves inconvénients ». De plus, les agriculteurs regardaient l'Instruction de leurs filles comme superflue et ne voyaient pas d'un bon œil que leurs garçons soient confiés à des institutrices.

A Pencran, c'est encore une fois l'annuaire qui servira de « maison d'école ». La classe sera à l'étage, sans doute à partir de 1883. Au rez-de-chaussée, on y trouvait un bureau de tabac.

En 1887, le Préfet intervient auprès de l'inspecteur d'Académie :

« Le Conseil Municipal de Pencran s'obstinant à ne pas vouloir voter la construction immédiate d'une école de filles, en remplacement de celle qui existe actuellement [i], J'ai en conséquence, l'honneur de vous prier d'inviter Monsieur l'inspecteur Primaire de la circonscription à se rendre au bourg de PENCRAN pour faire le choix d'un emplacement pour l'école à construire d'office ».

Le Conseil municipal vote alors en faveur de la construction de l'école. Le projet voit le jour en 1887 et c'est aux alentours de 1900 que le bâtiment (donnant sur la cour, côté route) est terminé.

Plus tard, les parents réclament un préau pour les filles (il existe toujours). Il verra le jour vers 1911.

Par contre, celui des garçons a été construit en 1891. En 1910, l'école des filles compte 25 élèves, pour une population de 507 habitants.

Quant à l'annuaire, il servira plus tard de logement (une famille nombreuse à l'étage). Actuellement il appartient à la famille « De Rosmorduc » et lui sert de caveau.

Seule, l'école des filles possède une cour fermée donnant sur le chemin vicinal et entourée d'arbres et de parterres fleuris. Elle possède aussi des « cabinets » appelés « WC » ou « toilettes » aujourd'hui.

Les garçons n'ont pas de cour. Ils jouent sur la place plantée de chênes. Quant aux cabinets, les garçons doivent utiliser les « urinoirs » publics désignés aussi, à l'époque sous le terme « pissotières ».



### 4 - Quelques délibérations importantes

Le 6 décembre 1922, sur demande du Sous-préfet, le Conseil municipal vote une indemnité de logement de 300 F à l'instituteur et à l'institutrice au cas où le logement ne serait pas suffisant pour loger leur famille.

Le 6 décembre 1931, les personnes aux ressources insuffisantes demandent que les fournitures scolaires de leurs enfants soient payées par la commune. La « situation des indigents » est régulièrement étudiée par le Conseil.

En mai 1933, M. CONGARD, instituteur et Mme MARCHADOUR, institutrice, demandent le financement d'une promenade scolaire et de l'achat de quelques livres de bibliothèque. Le Conseil rejette la demande, considérant que le budget ne permet pas de faire de dépenses inutiles ! Que les contribuables sont déjà assez « grevés », « qu'il n'est pas le moment de voter des centimes spéciaux ». Dans la séance du 16 mai 1935, le Conseil Général a émis un vœu favorable à l'enseignement de la langue bretonne. Il propose au Conseil municipal de donner son avis. Le Conseil considérant qu'il est très utile surtout en Basse-Bretagne de connaître le breton donne un avis favorable pour l'enseignement de cette langue le 8 septembre 1935.

### 5 - La gemination des deux écoles

En août 1943, Mme GUEVEL, directrice de l'école des filles demande de geminer les écoles, c'est-à-dire qu'on aurait 2 classes mixtes : une pour les 5 - 9 ans et une pour les 9 - 14 ans. Mme GUEVEL affirme que « toutes garanties matérielles et morales seront prises à l'égard des enfants. Pendant les heures de classe, garçons et filles seront nettement séparés, les garçons occupant les premiers bancs, les filles, les derniers. Pendant les récréations, aucun contact ne sera autorisé : les filles se retrouveront en récréation dans la cour de l'école des filles, les garçons sur la place du bourg comme par le passé ». Les enfants n'auront à aucun moment à faire usage des mêmes « privés » (toilettes). Pendant les heures de classe, il ne sera jamais autorisé aucune sortie simultanée d'une fille et d'un garçon.

Le Conseil, considère que « si ces propositions et règlements sont bien observés, il ne voit aucun inconvénient à la gemination des écoles ». Mais il se réserve le droit (s'il y avait des plaintes de parents ou d'élèves) de revenir à la situation précédente.

Document complet à lire sur le site internet [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)